



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

*Saint-Félicien prend le virage du développement durable avec son Agenda 21 local*

## La population est conviée à une session d'information publique

---

**Saint-Félicien, 17 novembre 2005** – Le comité de parrainage de l'Agenda 21 local à Saint-Félicien convie tous les citoyens intéressés par le développement de leur collectivité, à participer à une session d'information publique, **mercredi le 30 novembre 2005 à 19 heures 30** à la salle du Conseil de Ville de Saint-Félicien. Cette session d'information vous permettra de mieux comprendre le concept d'Agenda 21 tel qu'il se déroule dans plus de 6500 villes dans le monde, en plus de vous donner les outils nécessaires pour l'appliquer dans votre localité.

Faire un Agenda 21 local, c'est rassembler les forces vives d'une collectivité (citoyens, élus, organismes et entreprises) afin de bâtir un plan d'action qui englobe tant le développement économique que l'équité sociale et la protection de l'environnement. Ainsi, la participation des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des organismes communautaires, des entreprises, des employés du secteur public et de tous les autres groupes formant la population de Saint-Félicien, est essentielle à la réussite du projet.

Saint-Félicien est la première ville de la région à accueillir un tel projet. Elle a été choisie en raison des nombreuses initiatives en lien avec le développement durable comme l'Écoparc, *Allô-Transport*, ou l'historique de consultations publiques et de l'engouement de la collectivité envers le concept. Le projet a réellement pris vie en février 2005, lors de la formation du comité de parrainage qui regroupe quinze personnes provenant de milieux différents (industrie du tourisme, agriculture, élus municipaux, fonction publique ou secteur communautaire). Le comité vous invitera à plusieurs reprises en 2006 à participer activement aux étapes de réalisation de son Agenda 21 local.

Pour en connaître davantage sur les projets d'Agenda 21 et les origines du concept avant d'assister à la session d'information, consultez le site [www.agora21.org](http://www.agora21.org). Vous pouvez aussi communiquer avec M.Robert Dumais, au 679-5412 poste 205. Il est à noter que la session d'information du mercredi 30 novembre sera télédiffusée sur le Canal Vox de Saint-Félicien.

- 30 -

Source : Patricia Martin,  
Chargée de projets, Centre québécois de développement durable  
17 novembre 2005